

Licence Pro Agroéquipements

Filière professionnelle

490 heures en centre de formation réparties sur 15 semaines

Son principe :

490 heures en centre de formation réparties sur 15 semaines avec comme unités d'enseignement (UE) :

Formation commune à tous les étudiants : 300 heures

- U.E 1 : Culture scientifique (60h)
- U.E 2 : Culture technologique (90h)
- U.E 3 : Culture socio-économique (90h)
- U.E.4 : Communication et encadrement du personnel (60h)

Formation individualisée : 90 heures (2 ou 3 UE au choix)

- U.E 5 : Electronique et robotique (30h)
- U.E 6 : Etude des agroéquipements (60h)
- U.E 7 : Les bases de l'agriculture (30h)
- U.E 8 : Langue vivante 2 (30h)
- U.E 9 : Multiculturalité (30h)

L'organisation de l'apprentissage :

Des réunions/rencontres entre les entreprises et les formateurs, en présence des représentants des apprentis.

Le rythme de l'alternance : 10 périodes dont 5 en CFA qui pourraient être réparties ainsi :

- Septembre : 1 semaine en CFA ;
- Sept-oct : 7 sem. en entreprise ;
- Nov-Déc : 4 sem. en CFA ;
- Déc-Janv : 5 sem. en entreprise ;
- Janv-Fév : 4 sem. en CFA ;
- Fév-Mars : 4 sem. en entreprise ;
- Mars : 3 sem. en CFA ;
- Avril-Mai : 8 sem entreprise ;
- Mai-Juin : 3 sem CFA ;
- mi-juin à mi-septembre : 12 sem. en entreprise + 2 journées en CFA (avec 5 sem. congés payés)

Suivi de l'apprenti

- Un tuteur pédagogique, attribué à chaque apprenti, rencontre le tuteur professionnel et l'apprenti.
- Un entretien avec chaque apprenti est prévu à l'issue de chaque période en centre de formation.
- Un carnet de liaisons contenant le travail réalisé par l'apprenti, son comportement et l'évolution de son autonomie au sein de l'entreprise, ainsi que son relevé d'absence.

L'évaluation

- Des grilles d'évaluation identiques à celles de la formation classique, basées sur des épreuves écrites et orales en contrôle continu.
- Le projet d'entreprise avec sa synthèse écrite et sa soutenance orale.
- L'entreprise remet 2 notes/an (1 à chaque semestre). La moyenne de ces notes et du projet sera affectée d'un coefficient 6 pour le calcul de la moyenne finale (21 coefficients au total, soit environ 30% pour la note de l'Entreprise).

Sélection et principe de recrutement

Télécharger le dossier de pré-sélection sur le site www.iutbethune.org, avec comme intitulé « licence professionnelle maintenance des systèmes pluritechniques, spécialité agroéquipements », et le renvoyer complété. Ensuite présélection des candidats, puis le cas échéant, obligation de présenter avant mi-septembre un contrat d'apprentissage signé.

Cas des étudiants étrangers :

- Pour les étudiants ressortissants des 15 premiers pays inscrits de l'Union Européenne, pas de formalités particulières, simplement une demande d'immatriculation à la sécurité sociale
- Pour les autres pays, obligation pour l'étudiant de demander un visa étudiant et/ou titre de séjour

Lieu d'apprentissage

- à compléter

Réalisation du contrat

Après votre pré-sélection et dès que le maître d'apprentissage est trouvé, il vous est possible de joindre Mme Dautremepuis ou Mme Cornet de l'IUT de BETHUNE au 03.21.63.23.94 pour envoi du contrat de travail. La confirmation et les signatures ne pourront se faire qu'après obtention du diplôme bac+2.

